

MACAO.

**La rétrocession historique à la
Chine ne doit pas être entachée
d'intolérance**

Index AI : ASA 27/04/99

Hong Kong - Amnesty International a déclaré aujourd'hui (samedi 18 décembre) que les mesures prises hier à l'encontre des adeptes du Fa Lun Gong contredisent les affirmations relatives aux libertés fondamentales faites deux mois plus tôt par les autorités de Macao à une instance des Nations unies chargée de surveiller la situation des droits humains.

« À la veille du retour du territoire sous la souveraineté chinoise, les arrestations, expulsions et menaces d'emprisonnement dont sont victimes les personnes qui pratiquent le Fa Lun Gong réduisent à néant les belles assurances données il y a seulement deux mois par les autorités de Macao au Comité des droits de l'homme des Nations unies », a souligné Catherine Baber, chercheur d'Amnesty International qui travaille sur la Chine depuis Hong Kong.

En octobre, les autorités de Macao avaient en effet assuré au Comité que sur le territoire :

Ç aucune manifestation publique n'était soumise à des restrictions ;

Ç aucune autorisation préalable n'était nécessaire pour se rassembler, manifester ou pratiquer un culte religieux ;

Ç les résidents comme les étrangers avaient le droit de recourir à la justice pour défendre leurs droits et intérêts protégés par la loi.

« Les autorités ont une réaction totalement exagérée face à ce qui est annoncé comme un simple rassemblement pacifique, a déclaré l'Organisation.

« En outre, on voit mal comment un rassemblement d'adeptes du Fa Lun Gong pourrait être contraire à l'esprit des lois de Macao, dans la mesure où les droits à la liberté d'expression et de réunion sont reconnus sur le territoire et que le Fa Lun Gong n'y est pas interdit.

« Il semble que les autorités cherchent en fait à donner une couverture légale à une décision politique destinée à apaiser le gouvernement de

Pékin qui, lui, a interdit le Fa Lun Gong et surveille avec attention la pratique de cette discipline en Chine et à l'étranger. Une telle attitude de la part de Macao n'est guère propice à la mise en place du modèle "un pays, deux systèmes" après la rétrocession à la Chine ».

Amnesty International a exhorté les autorités de Macao à ne pas gâcher cet événement historique en manifestant une intolérance inopportune, et à autoriser les adeptes du Fa Lun Gong de Macao et d'ailleurs à se rassembler demain comme ils semblent en avoir l'intention.

L'Organisation a également appelé le nouveau gouvernement d'Edmund Ho Hau-wah à intégrer pleinement la promotion de la liberté d'expression et de réunion dans le programme de bonne gestion des affaires publiques qu'il s'est engagé à mettre en œuvre.

« C'est particulièrement nécessaire compte tenu des lacunes de la Loi fondamentale de Macao, que nous avons soulignées dans le rapport sur la rétrocession du territoire à la Chine publié au début de la semaine », a ajouté l'Organisation.

Pour obtenir de plus amples informations ou des exemplaires du rapport d'Amnesty International sur la rétrocession de Macao à la Chine, veuillez contacter le bureau de l'Organisation à Hong Kong, au 852 2385 7298 ou au 852 9267 2116 (portable).

La version originale a été publiée par
Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton
Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et
diffusée par les Éditions Francophones
d'Amnesty International - ÉFAI -